

Lettre ouverte de Simone Bonnafous, Présidente de l'université Paris 12 - Val de Marne

Chers collègues et chers élus des trois conseils,

Le tract envoyé récemment par les élus des listes « Coopérations-Collégialité-Réussites » et « SNASUB-FSU » m'oblige à m'adresser à tous, de façon à rappeler les positions, les méthodes et les acquis de la direction d'université.

Elue le 13 janvier 2006 avec 99 voix sur 126 exprimées, j'ai alors bénéficié du soutien de plusieurs listes et n'ai eu de cesse, depuis, de travailler dans un esprit de consensus et de progrès collectif que j'ai manifesté dès le départ en présentant deux vice-présidents issus, l'une de la liste SNESUP (la vice-présidente du Conseil d'administration) , l'autre d'une liste menée à l'époque par la directrice de l'UFR Sciences et technologie (le vice-président du CEVU) et en constituant une équipe fondée sur l'équilibre des grands champs disciplinaires. Ces vice-présidents et assesseurs ont formé avec moi et les cadres de direction une équipe soudée, active et travailleuse qui a su à la fois remporter de nombreux succès et réunir chacun des trois conseils d'université environ une fois par mois pour débattre de notre politique et voter les décisions nécessaires. Ce rythme de réunion des conseils est rare dans les universités, d'autant qu'il s'accompagne d'une qualité de préparation et de dossiers, dont les conseillers nous ont remercié à plusieurs reprises et en particulier au CA. Ce n'est donc probablement pas d'un manque de consultation des conseils que souffre notre université, mais plutôt d'une difficulté à concilier un tel temps de réunion avec le temps de travail dont nous disposons et avec le temps à consacrer à la communication.

En deux ans, voici ce qui a été fait avec le soutien des composantes et régulièrement débattu dans les conseils :

1. Le CPER

Entre le 16 février 2006 et la fin de l'année 2007, nous avons réussi à bâtir un dossier de projet de contrat Etat-Région, présenté en Conseil d'administration bien entendu, qui nous a permis d'obtenir des engagements de 65 millions d'euros de la Région et de l'Etat et de 30 millions de l'AP-HP. Cela représente un véritable second souffle pour notre site de Mondor, pour le secteur de l'environnement, pour nos bibliothèques et pour les sites de Sénart et Vitry. Certes, il reste beaucoup de travail pour concrétiser ces engagements, mais nous nous y employons.

2. L'IUFM

En mars 2007, nous avons intégré l'IUFM de Créteil dans l'université Paris 12, après un vote unanime du Conseil d'administration. Nous avons ainsi conforté notre image d'université professionnalisée et endossé une importante responsabilité dans la formation des maîtres, que nous avons assumée en impulsant un travail de concertation académique sur les parcours de licence et les masters.

3. Le PRES

En juillet 2007, après de nombreuses réunions de concertation à tous les niveaux (CA et CS à plusieurs reprises, réunions de directeurs d'UFR et de directeurs d'équipes, assemblée des trois conseils, réunion avec les syndicats) et un vote du CA, nous avons rejoint le PRES Paris-Est comme membre fondateur et n'avons cessé depuis d'informer sur ses avancées. Je remercie particulièrement Marcel Pariat pour son effort constant d'information sur ce sujet : il a créé et réuni un comité de suivi du PRES dont les membres ont été désignés par les trois conseils, il a tenu à jour la rubrique PRES du site intranet (dernière mise à jour le 29 janvier 2008) et le 25 janvier, nous discutons encore en Conseil d'administration plénier d'une note rédigée par lui et faisant le bilan des six premiers mois de notre présence dans le PRES. Peu d'universités ont à mon avis fait un tel effort d'information et de consultation sur ce sujet et nous sommes aujourd'hui dans une des dynamiques les plus positives au niveau national puisque notre PRES est considéré avec celui de Lyon comme un des plus solides et des plus crédibles. Nous sommes ainsi en passe de réussir le pari d'être à la fois une université multidisciplinaire et professionnalisée aux portes de Paris et de disposer grâce au PRES d'une bonne visibilité nationale et internationale de nos doctorats et de notre recherche. Ce choix est salué par tous nos partenaires institutionnels et scientifiques qui se retrouvent dans cette logique de rassemblement et de coopération, bien plus que dans celle de la concurrence entre les 17 universités d'Ile-de-France. C'est aussi, entre autres facteurs, l'existence d'un PRES fort rassemblant universités (Paris 12 et Marne-la-Vallée) et écoles (l'ENPC et l'ESIEE comme fondateurs) qui a décidé Sciences po Paris à choisir le site de Créteil comme second lieu d'implantation.

4. Le projet quadriennal

Nous œuvrons enfin depuis un an à la préparation du quadriennal en combinant débat stratégique d'envergure et travail approfondi. Après la journée « projet » ouverte à tous en mai 2007, nous avons préparé un texte stratégique de 20 pages qui situe notre université dans son contexte national, régional et international. Il analyse aussi la façon dont Paris 12 peut décliner ses missions d'enseignement et de recherche dans ce contexte et enfin dessine des pistes d'action. Débattu deux fois en conseil d'administration, dans une version courte avant l'été et dans une version longue à la rentrée 2007, ce texte d'engagement stratégique pour 10 ans a été voté à l'unanimité du CA le 24 septembre et est depuis sur le site de Paris 12¹ Il a déjà été présenté à la direction générale de l'enseignement supérieur qui en approuvé l'esprit et la lettre. C'est cette « feuille de route » qui encadre le travail mené depuis dans les conseils des composantes sur l'offre de formation et dans les réunions de services et les groupes de travail que la secrétaire générale a mis en place pour débattre de l'organisation administrative de l'université. C'est aussi ce texte qui a guidé les débats et présentations qui ont eu lieu depuis la rentrée 2007 en CS comme en CEVU pléniers. Parallèlement, le bilan avance qui a été présenté dans ses méthodes et ses grandes lignes au CA du 25 janvier. Nous ne comptons plus les réunions de travail ou les conseils scientifiques et pédagogiques qui ont abordé tantôt des aspects de bilan (pour chaque école doctorale l'une après l'autre au CS, sur les stages et les dispositifs pédagogiques au CEVU), tantôt des aspects de projet (le plan licence au CEVU, par exemple). Le projet quadriennal sera le résultat d'un travail sérieux où nous avons veillé à ce que le stratégique soit défini et voté par le Conseil d'administration avant que ne démarre un travail plus minutieux dont le résultat sera présenté en deux fois aux différents conseils dans les semaines qui viennent, y compris à la CPE pour tout ce qui concerne l'organisation du travail administratif.

On peut toujours trouver que l'impulsion, la concertation ou la communication ne sont pas suffisantes. C'est vrai pour toute organisation, y compris nos labos, nos composantes et même nos syndicats et nos associations qui sont souvent confrontés aux mêmes difficultés et critiques relatives à la communication interne.

Mais la critique raisonnable et raisonnée ne doit pas se confondre avec la désinformation.

¹ http://intranet.univ-paris12.fr/1193652796541/0/fiche___document/&RH=vi-pres

A ce propos, je tiens à dire aussi que Paris 12 n'a pas été la première à appliquer la loi LRU dont j'ai par ailleurs toujours soutenu qu'une bonne partie de ses dispositions étaient favorables au développement des universités françaises et nous permettraient de nous rapprocher des modes de fonctionnement des universités européennes, en les allégeant. On peut faire liste commune avec le SNESUP comme ce fut le cas à Evry ou avoir été un proche du mouvement SLR comme le nouveau président de Paris 5, Axel Kahn, et avoir renouvelé les conseils de son université dès décembre 2007, soit deux mois avant nous. Nous sommes de nombreux présidents de gauche ou de droite, syndiqués ou non, à vouloir profiter des marges nouvelles que donne la loi, à commencer par l'utilisation de l'ensemble de la masse salariale, comme c'est le cas depuis des décennies au CNRS ou à l'INSERM, sans que personne n'y ait jamais trouvé rien à redire. Nous souhaitons le faire dans le respect des statuts des personnels et de la tradition universitaire. C'est pourquoi j'ai fait voter moi-même en Conseil d'administration, le 9 novembre 2007 à la fois les nouveaux statuts de Paris 12 et un texte de principe, élaboré en concertation avec l'intersyndicale de Paris 12, annonçant un travail collectif d'un an sur la charte démocratique de Paris 12. Ce travail a démarré et vous en trouverez le texte de lancement et un calendrier sur le site internet². Comme les statuts nouveaux, le principe de cette charte a été approuvé par le conseil d'administration, ce qui montre bien l'esprit constructif dans lequel nous avons tous été depuis deux ans, direction d'université, directeurs de composantes, élus des conseils et syndicats.

La démocratie est un bien jusque là très partagé dans notre université. C'est pourquoi j'appelle chacun à conserver cet esprit qui nous permet de travailler ensemble pour nos étudiants, pour notre université et pour le développement culturel, économique et social de notre environnement, quelles que soient par ailleurs nos positions politiques et syndicales au niveau national.

Comme vous ne le savez peut-être pas tous, la loi indique que le président en fonction au moment du renouvellement des conseils reste en exercice jusqu'à la fin de son mandat avec confirmation de ce maintien par le Conseil d'administration : c'est pourquoi je n'ai pas souhaité me présenter moi-même sur les listes pour les conseils ni n'ai poussé mes vice-présidents à le faire, considérant qu'il n'y avait pas d'enjeu de direction de l'université et qu'il fallait séparer autant que faire se peut l'exécutif et le délibératif. Cela me paraissait aussi un signe fort de mon engagement démocratique et de mon ouverture aux échanges délibératifs. J'espère que tous seront dans les conseils dans ce même esprit de tolérance, d'écoute et de construction et que personne ne versera dans la simplification, le slogan et la désinformation. J'ai quant à moi trois ans pour mener à bien ma tâche avec mon équipe et avec tous ceux, quelle que soit leur liste, qui souhaiteront s'impliquer dans le travail des conseils. Je ferai tout pour que perdure la très bonne ambiance qui caractérise Paris 12 et nous est souvent enviée. Et c'est au nom de notre projet collectif, de nos résultats, de notre méthode et de l'avenir de Paris 12, que je demanderai au Conseil d'administration du 7 mars de confirmer mon maintien en exercice.

Bien cordialement à vous,

Simone Bonnafous

² http://www.univ-paris12.fr/27762466/0/fiche___actualite/&RH=UNI